

plan d'action



Lutte contre les discriminations

Sommaire

Éditorial	3
Une politique volontariste pour promouvoir l'égalité	4
Le plan d'action	6
Les axes du plan d'action	8

Éditorial

« La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. »

CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME — ARTICLE 14 - 3 SEPTEMBRE 1953

Pour que l'égalité des droits soit une réalité au quotidien, la ville de Strasbourg s'est dotée d'un plan de lutte contre les discriminations pour la période 2023-2025.

Il y a urgence à agir parce qu'aujourd'hui encore des habitantes et habitants peuvent se voir refuser un emploi, un logement, un accès aux loisirs du fait de leur couleur de peau, leur genre, leur adresse, leur âge, leur handicap, leur orientation sexuelle ou autre ; parce qu'aujourd'hui encore les stéréotypes et les préjugés restent vivaces ; parce qu'aujourd'hui encore il peut être difficile de saisir la justice par méconnaissance du droit ou par crainte des représailles.

Ce plan a été conçu en concertation avec les services de la Ville et les associations investies dans la

thématique. Les actions s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été engagé depuis plus d'une dizaine d'années tout en posant de nouvelles ambitions, notamment autour d'un lieu ressource sur l'égalité et la lutte contre les discriminations et la création d'un observatoire.

Le plan traite de l'ensemble des critères de discriminations, en défendant une approche intersectionnelle. Il cherche à lutter contre les discriminations systémiques qui peuvent être flagrantes mais aussi diffuses et inconscientes. Enfin, il s'appuie sur une forte démarche partenariale avec les acteurs et actrices du territoire.

Ensemble, construisons l'égalité !



Floriane Varieras

ADJOINTE À LA MAIRE EN CHARGE DE LA VILLE INCLUSIVE SOLIDARITÉS, SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une politique ambitieuse pour promouvoir l'égalité

La prévention et la lutte contre les discriminations sont un enjeu majeur des politiques publiques, qui renforcent notre cohésion sociale et notre pacte républicain.

Plusieurs études attestent la persistance voire l'augmentation des discriminations que ce soit dans

l'emploi, le logement, l'éducation, l'accès aux loisirs et aux services. Ainsi, en 2019-2020, 18 % des personnes de 18 à 49 ans déclarent avoir subi «des traitements inégalitaires ou des discriminations», soit quatre points de plus qu'en 2008-2009 [1].

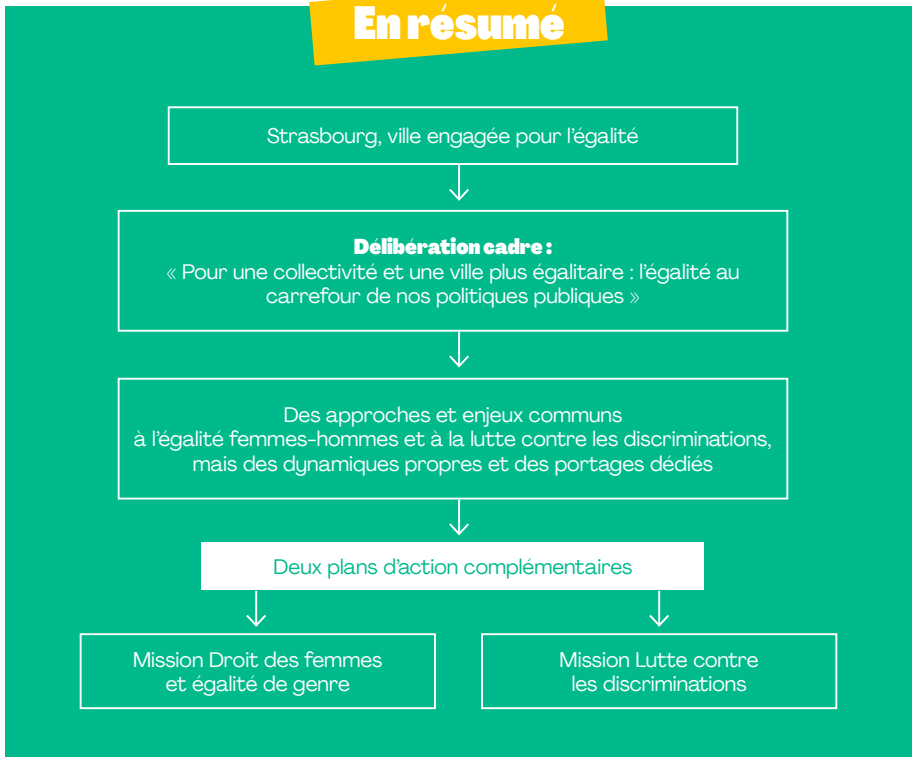
[1] Lê, J., Rouhban, O., Tanneau, P., Beauchemin, C., Ichou, M. et Simon P. (2022), En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste, Insee Première, n°1911, paru le : 05/07/2022.

Une politique de longue date

Depuis 2008, la ville de Strasbourg inscrit sa politique publique dans le champ de l'égalité en ayant une délégation dédiée à la lutte contre les discriminations. Il s'agit de mener une politique volontariste pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination qui continuent de perpétuer des attitudes, des comportements, des rejets, des exclusions, liés à des préjugés qui altèrent le regard sur l'autre et sur soi. L'action de la Ville porte sur l'identification, la prévention et la réduction des processus discriminatoires, tant sur le terrain et aux côtés des associations qu'au sein de l'administration.

Parmi les actions phares menées, « les semaines de l'égalité et de lutte contre les discriminations » permettaient de rassembler tous et toutes pour des temps de sensibilisation, de débat et d'échanges sur l'égalité. Des événements riches et variés étaient proposés aux enfants et aux adultes dans différents lieux de la ville et ce autour de trois thèmes principaux : l'éducation au respect et à l'égalité, la sensibilisation et la mobilisation de la jeunesse, la mémoire et la transmission.

En résumé



Le plan d'action

La démarche d'élaboration

L'élaboration du plan a été menée en concertation avec les associations engagées dans la commission plénière « lutte contre les discriminations » et les services de la collectivité.

Trois séminaires de travail ont été animés par Activ'Action et ont mobilisé une quarantaine de personnes. Ce travail a permis de s'accorder sur une vision commune, de recueillir les constats et d'identifier les grandes priorités.

Une vision d'avenir partagée issue des séminaires

« À Strasbourg, l'importance de la prise en compte des discriminations et du vivre-ensemble en tant que piliers du développement de la Ville est reconnue par l'ensemble des acteurs (collectivités, acteurs institutionnels, associatifs, acteurs du monde économique, habitants et habitantes) et pris à bras-le-corps. Tout le monde s'empare de cette question.

Les collectivités, la Ville en particulier, coopèrent activement et sont appuyées au niveau national. Toutes les parties prenantes coopèrent et

s'appuient sur les ressources des unes et des autres, y compris celles des habitants et habitantes qui sont considéré-es comme des expert-es de leur situation. Il y a des espaces de dialogue harmonieux où chacun-e se sent à sa place pour participer et agir. Cet écosystème s'appuie sur des travaux de recherche et des statistiques fiables produits par un organisme de confiance, permettant d'élaborer une stratégie systémique de lutte contre les discriminations et de s'appuyer sur les atouts déjà présents dans l'écosystème.

Les méthodes de collaboration sont efficaces et systématisées. Tout le monde sait coopérer, partager. Les jeunes sont sensibilisé-es dès le plus jeune âge aux questions des discriminations, grâce à un personnel enseignant formé et outillé et à des parcours intégrés à l'ensemble des cursus, mais aussi par la coopération active du monde de l'éducation formelle avec l'éducation informelle.

Toutes les associations, structures d'accompagnement, forces de l'ordre et politiques publiques, les institutions, quel que soit leur domaine d'intervention, ont intégré les enjeux de lutte contre toutes les discriminations et ont une vision systémique de la situation, si bien que n'importe quel programme ou politique développé intègre de manière systématique la prise en compte de toutes les discriminations qu'il serait possible de vivre.

Les conséquences psychologiques des discriminations sont prises en compte aussi bien dans les politiques publiques que dans les programmes développés, et les victimes bénéficient d'un soutien collectif. Auparavant vivant un sentiment d'isolement et de rejet, elles se sentent soutenues par les autres. Les personnes discriminant d'autres personnes sont punies lorsqu'elles commettent un délit, et sensibilisées à la question des discriminations.

Les réseaux sociaux et les médias diffusent des messages positifs et promeuvent le vivre-ensemble. Le contenu culturel (livres, films, etc.) montre les différences.

Grâce à ce climat de cohésion sociale, les individus et structures se montrent de plus en plus vigilants à l'égard des discriminations. Les entreprises et structures employeuses strasbourgeoises ont toutes développé une politique active de recrutement inclusif et s'engagent pour que personne ne se sente discriminé quelle que soit sa situation, elles valorisent la diversité comme source première de leur développement. D'ailleurs les jeunes, quelle que soit leur situation, ont accès aux mêmes opportunités, et ont la croyance qu'ils et elles peuvent trouver leur place dans la société.

Les Strasbourgeois et Strasbourgeoises veulent contribuer au vivre-ensemble et sont sensibilisé-es aux manières actives de soutenir des victimes de discriminations. Des espaces de socialisation et de partage où chacun-e se sent à sa place, quelle que soit sa situation, fleurissent et contribuent à une vie collective riche et inclusive. »

Les axes du plan d'action

Axe 1

Prévenir et transformer : faire reculer les préjugés et les stéréotypes

Axe 2

Soutenir et accompagner les acteurs et les initiatives du territoire en faveur du soutien aux victimes de discriminations

Axe 3

Concerter, dialoguer, visibiliser et mobiliser le territoire

Axe 3

Concier, dialoguer, visibiliser et mobiliser le territoire

Chiffres clés : dans le domaine de l'emploi, 17 % des Français et Françaises pensent qu'il n'existe pas de discrimination liée à l'orientation sexuelle et 15 % qu'il n'existe pas de discrimination liée à la religion. ^[3]

ENJEUX

- Mieux connaître les phénomènes discriminatoires
- Diffuser de la connaissance
- Mettre en valeur les initiatives locales

OBJECTIFS

- Animer des lieux d'échanges avec les acteurs et actrices du territoire pour renforcer les synergies locales
- Développer, diffuser de la connaissance et susciter le débat
- Communiquer et vulgariser les enjeux et réalités des discriminations

EXEMPLES D' ACTIONS

- Mise en place d'un observatoire des discriminations
- Organisation de campagnes de communication autour des journées internationales
- Organisation ou soutien d'événements sur la thématique



Tour de France de la Diversité – Strasbourg Mars 2023
Charte de la Diversité

[3] 13^e baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi. (Décembre 2020). Défenseur des droits et Organisation Internationale du Travail <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2020/12/13eme-barometre-de-la-perception-des-discriminations-dans-lemploi-des>



Philippe STRAWWEISS

Mission lutte contre les discriminations

Ville de Strasbourg

1 parc de l'étoile

67 076 Strasbourg Cedex

www.strasbourg.eu

dssj-lcd@strasbourg.eu

